

# Consultation des stakeholders dans le cadre de l'élaboration du Plan Energie-Climat 2030 pour la Wallonie

Contribution de l'APERe asbl

Michel Huart - APERe

21/04/2017



# Consultation des stakeholders dans le cadre de l'élaboration du Plan Energie-Climat 2030 pour la Wallonie

Version du 18/04/2017

## Table des matières

<b>ORGANISME APERE ASBL</b> .....	<b>1</b>
<b>1. QUESTIONNAIRE « EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE »</b> .....	<b>2</b>
<b>2. QUESTIONNAIRE « CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES »</b> .....	<b>4</b>
<b>3. QUESTIONNAIRE « RECHERCHE ET INNOVATION »</b> .....	<b>7</b>
3.1. COMPÉTITIVITÉ .....	7
3.2. FINANCEMENT DE LA RECHERCHE .....	7
3.3. STRATÉGIES DE LA RECHERCHE EN ÉNERGIE.....	7
<b>4. QUESTIONNAIRE « TRANSPORT »</b> .....	<b>8</b>
4.1. - LES BESOINS EN MOBILITÉ.....	8
4.2. - L'USAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.....	8
4.3. - LES CARBURANTS ALTERNATIFS OU DE SUBSTITUTION.....	8
4.4. - LE FRET.....	9
4.5. - L'EFFET REBOND.....	9
<b>5. QUESTIONNAIRE « INTÉGRATION DU MARCHÉ »</b> .....	<b>10</b>
<b>6. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES</b> .....	<b>11</b>

## Organisme APERe asbl

Nom Organisme : APERe asbl

Personne de contact : Michel HUART

Tel. Secrétariat : 02 218 7899 / Direct : 02 209 0408

Mail : mhuart@apere.org

Mes réponses sont confidentielles

(biffer la mention inutile) ~~OUI~~ NON

Association indépendante, l'APERe accompagne depuis 1991 les citoyens et les territoires qui visent une plus grande autonomie énergétique, durable, solidaire et positive pour l'environnement.



## 1. Questionnaire « efficacité énergétique »

**1. Quels sont les points forts et les points faibles de la politique actuelle en matière d'efficacité énergétique ? Quels sont les éléments manquants ? Quelles devraient être les priorités ?**

- La campagne POLLEC (**POLitique Locale Energie Climat**) constitue un des principaux points forts de la politique actuelle. Cette politique ne portera néanmoins ses fruits qu'à condition que des moyens soient alloués :
  - au soutien à la mise en place de réelles dynamiques locales de co-construction stratégique
  - à l'accompagnement de la concrétisation des PAED (Plan d'action énergie durable) POLLEC
  - au suivi de la qualité et de la mise en œuvre des PAED POLLEC

**2. Quelles sont les mesures les plus efficaces (existantes ou innovantes) : pour accélérer la rénovation profonde de nos bâtiments ?**

- Favoriser la mise en place de **plateformes locales de rénovation du logement** fournissant aux candidats à la rénovation un service complet allant de l'audit énergétique à la coordination du chantier en passant par le financement et le montage administratif (exemples : DOREMI, SAVECOM, ou Picardie Pass Rénovation)

**pour améliorer la performance énergétique et la compétitivité de nos entreprises, grandes ou petites ?**

**pour réduire la consommation des bâtiments publics ?**

- Développer des partenariats publics privés qui permettront de croiser expertises et sources de financement (tels que les **Contrats de Performance Énergétique CPE**), développer des outils tels que **cahiers des charges types** et **fiches bonnes pratiques** pour les communes et gestionnaires de bâtiments publics. Favoriser la rencontre entre gestionnaires de bâtiments publics et entreprises du secteur de la rénovation.

**dans les autres domaines (industrie, tertiaire, etc.) ?**

**3. Quelles sont les barrières au passage à l'action en matière d'investissement dans l'efficacité énergétique, dans chaque secteur? Quelles pistes devraient être envisagées pour dépasser ces barrières ?**

- Renforcer les **mécanismes de financement alternatifs** pour financer les projets en dehors du circuit bancaire classique.

**4. Quelles pistes proposeriez-vous pour favoriser le changement comportemental en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie ?**

- Soutenir les **projets de mobilisation** allant au-delà de la sensibilisation pour favoriser la conscientisation (déconstruction des idées reçues), le questionnement des perceptions (favoriser le débat), et la stimulation de l'implication des différents acteurs.
- Intégrer et renforcer la question du changement climatique, de la transition énergétique, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les écoles, tant dans les **programmes scolaires** que par le biais d'animateurs externes.



**5. Comment développer davantage le marché des contrats de performance énergétique en Wallonie ? Quel devrait être le rôle des pouvoirs publics en la matière ?**

- Développer un **guide du CPE** à l'attention des gestionnaires de bâtiments publics et proposer des modèles de cahiers des charges correspondant aux différents modes de fonctionnement proposés.

**6. Quelles mesures ont-elles le plus d'impact en matière de co-bénéfices, au-delà de la simple efficacité énergétique et de l'impact environnemental ? Quelles devraient être les priorités dans ces co-bénéfices (emploi, santé, budget public...)?**

- Une **communication incitative** qui met en évidence les co-bénéfices du développement du renouvelable et de l'efficacité énergétique.
- Lutter **contre le dumping social** et favoriser les **circuits courts**.

**7. Quelles stratégies de financement vous semblent les plus adaptées pour soutenir un développement accéléré de l'amélioration de l'efficacité énergétique des différents secteurs ?**



## 2. Questionnaire « Climat et développement des énergies renouvelables »

1. Dans l'ensemble des politiques et mesures (PAMs) déjà prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, quelles sont celles que vous jugez les plus efficaces (en dehors des politiques « énergies renouvelables ») ? A contrario, identifiez-vous des PAMs non pertinentes par rapport à l'objectif de décarbonation poursuivi ?

- Renforcer la **coordination belge et régionale** entre fédéral et régions, ainsi qu'entre compétences d'un même niveau de pouvoir pour une mise en œuvre cohérente de la transition énergétique.
- Participer aux accords internationaux en demandant la **fin du régime fiscal favorable à l'aviation**.
- Internaliser les coûts. Appliquer le principe pollueur payeur à l'énergie -> **taxe CO<sub>2</sub>** à la consommation d'énergie non renouvelable et au contenu énergétique des biens et services importés. (Intégrer les émissions de GES liées à la consommation)
- Intégrer et renforcer la question du changement climatique, de la transition énergétique, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les **programmes scolaires**.
- **L'utilisation de la biomasse forestière** dans des grandes unités électriques centralisées n'est pas durable. Il faut la réserver pour des options décentralisées permettant la valorisation locale de la chaleur.

2. Quelles seraient les PAMs prioritaires à mettre en place en Wallonie dans les prochaines années pour permettre d'atteindre l'objectif européen 2030 ?

- En matière d'objectif renouvelable, la politique de développement doit mettre la **décentralisation** de la production parmi les objectifs prioritaires. Ainsi les consommateurs doivent être au centre des actions. En particulier les **prosumers**, les **collectivités** et les **coopératives** doivent voir leurs moyens renforcer. (Comme le mentionne la consultation de la Commission européenne sur la directive européenne 2020-2030).
- L'adoption d'**objectifs renouvelables ambitieux** permettrait aux acteurs de viser une cible à un horizon proche (2020). Des enveloppes de Certificats Verts à la hauteur de ces ambitions doivent être définies, en particulier pour les grandes installations solaires photovoltaïques.
- Des **indicateurs de suivi** des co-bénéfices des politiques énergétiques doivent être développés (emploi, investissement, balance commerciale, émissions de CO<sub>2</sub> évitées,...)
- Les scénarios bas carbone mentionnent un **shift énergétique** vers l'électricité (en particulier pour le transport et le bâtiment). Il s'agit de le prendre en compte et de l'accompagner.
- **Promotion active et positive** des mesures et actions accompagnant la transition énergétique.
- **Co-construire avec les territoires** (Cfr Pollec)



**3. Quels sont, selon vous, les principales barrières au développement de l'électricité renouvelable en Wallonie ? Quelles sont les barrières existantes en matière d'investissement dans les unités de production renouvelables ? Quel rôle peut jouer le secteur public pour lever ces barrières ? Comment le marché devrait-il évoluer pour susciter ce type d'investissements ?**

Barrières	Solutions
Manque de confiance dans les systèmes de soutien changeant (fin de la compensation pour le particulier).	S'il est important de faire évoluer les mécanismes selon les évolutions des marchés, il faut éviter l'effet rétroactif pour des investissements déjà réalisés.
Solaire photovoltaïque : contexte de la copropriété freine l'installation sur des toitures communes.	Développer des modèles juridiques pour l'installation de photovoltaïque et l'investissement URE spécifiquement dans les copropriétés
Hydroélectricité sur voies hydrauliques : coût des aménagements environnementaux.	Participer à l'objectivation scientifique des impacts environnementaux des installations pour équilibrer la rédaction des permis.
Hydroélectricité : manque de clarté du processus d'octroi de permis.	Mise en place de règles claires et univoques pour l'octroi des permis.

**4. Le système actuel de soutien à l'électricité verte est-il, selon vous, adapté ? Quelles évolutions pourraient être apportées en matière de système de soutien à l'énergie verte tout en tenant compte du coût pour la société ?**

- La Région doit **communiquer régulièrement et positivement** sur les motivations de changement et de soutien. Importance d'amener de la clarté (notamment pour la fin de la compensation pour les petits systèmes)
- Ne pas communiquer uniquement sur le coût du système, mais sur le **coût/bénéfice**.

**5. Quels sont les principales barrières au développement de la chaleur renouvelable en Wallonie? Quel mécanisme de soutien vous semble le mieux adapté : une aide à l'investissement, à la production, autres ... ? Quelles sont les principales barrières au développement des réseaux de chaleur en Wallonie ?**

- Il n'y a pas de mécanismes universels. Ils doivent être **ciblés et spécifiques aux solutions visées**.
- Il s'agit de faciliter la démarche d'investissement. Des **fonds d'investissement** partageant le risque de l'endettement sont une piste opportune.

**6. Quelles sont les principales mesures qui pourraient/devraient être prises afin d'améliorer l'octroi des permis pour les projets éoliens en Wallonie ?**

Barrières	Mesures
Contraintes aéronautiques qui bloquent les zones de développement	Négocier avec la défense pour lever certaines contraintes aéronautiques
Contraintes sur la zone forestière qui bloquent les zones de développement	Tester et monitorer l'implantation en forêt selon des critères environnementaux définis



Groupes d'opposition à l'éolien qui profitent des failles réglementaires pour attaquer les permis	Sceller dans un décret les éléments réglementaires susceptibles d'être attaqués par les groupes d'opposition
Intégration entre les développeurs privés et les initiatives citoyennes ou communales	Rendre légalement contraignante la participation citoyenne et communale dans l'ensemble des projets
Limite à la hauteur des mâts des éoliennes	Revoir à la hausse la hauteur totale généralement autorisée

**7. Quels sont les éléments primordiaux à mettre en place dans le cadre des stratégies de déploiement des énergies renouvelables afin de garantir la stabilité et la transparence pour les investisseurs ?**

- Veiller à tout mettre en œuvre pour **simplifier les démarches**. La complexité du mécanisme de soutien est un frein. Le mécanisme d'octroi via les enveloppes crée une insécurité financière pour les investisseurs (difficulté d'accès au crédit bancaire)

**8. Quelles sont les mesures qui pourraient être mises en place en Wallonie pour favoriser l'acceptation sociale des énergies renouvelables ?**

- **Communication positive sur les bénéfices** de la production décentralisée renouvelable (pollution et risques évités des productions conventionnelles, emploi locaux, autonomie énergétique, CO<sub>2</sub>, balance commerciale, prévention de conflits)
- **Intégration des initiatives citoyennes** et communales dans les projets



## 3. Questionnaire « Recherche et innovation »

### 3.1. Compétitivité

---

1. Comment la Wallonie pourrait-elle bénéficier au mieux des programmes de recherche organisée au niveau européen, dans le secteur de l'énergie (tant au niveau académique qu'au niveau industriel) ? Quel accompagnement devra être réservé à nos acteurs en recherche afin d'optimiser leur insertion dans les projets européens ?

2. En quoi le financement de la recherche en Energie peut-il contribuer à améliorer la compétitivité en Wallonie ? Quels sont, selon vous, les barrières existantes ? Quelles sont les solutions les plus adéquates qui permettraient de lever ces barrières ?

### 3.2. Financement de la recherche

---

3. Quels modes de financement devraient être prévus pour accompagner la recherche et l'innovation en énergie ?

4. La complémentarité des sources de financement devrait-elle être encouragée ?

- Le **cofinancement par la Région** est intéressant pour impliquer l'administration dans le suivi des projets.

5. Un budget spécifique à la recherche en énergie devrait-il être envisagé ?

- Oui. Et par ailleurs, un **équilibre entre recherche technologique et non technologique** mérite d'être organisé. Ainsi stimuler la recherche en science humaine autour de nouvelles formes d'organisation de la société (mode de vie, fiscalité, tarification, mécanismes de financement, ...) doit être envisagé.

### 3.3. Stratégies de la recherche en énergie

---

6. L'implémentation des feuilles de route technologiques européennes est-elle importante en Wallonie ?

7. Si oui, comment implémenter au mieux ces feuilles de route technologiques européennes ?

8. La communautarisation de la communauté scientifique dans les thématiques énergétiques devrait-elle être envisagée ?

9. Comment imaginer les interactions entre les acteurs de la recherche, du développement et de l'innovation ?





## 4. Questionnaire « Transport »

### 4.1. - Les besoins en mobilité

---

1. Quels investissements semblent nécessaires pour améliorer l'offre en transports en communs ?
2. Comment éviter le « tout à la voiture » dans le transport routier ?
  - Reconcentrer l'habitat autour des **noyaux densément peuplé rassemblant les fonctions.**
  - Réformer l'avantage de la **voiture de société.**
3. Comment rendre l'usage du vélo plus attractif et/ou l'inciter pour les courts déplacements ?
4. Comment inciter à l'abandon de la voiture individuelle au profit d'un système de voitures partagées ?
5. Le covoiturage est-il une mesure aisément généralisable ?
6. Quels modèles alternatifs méritent d'être mis en avant ou mériteraient d'être généralisés ?
  - Véhicules électriques **légers.**

### 4.2. - L'usage des technologies de l'information et de la communication

---

7. Qu'attendez-vous des TIC dans l'amélioration des flux de transport ?
8. Quels sont, selon vous, les avantages de la mise en place de ce type de technologie?
9. Estimez-vous que la généralisation des TIC est une solution sûre et durable ?

### 4.3. - Les carburants alternatifs ou de substitution.

---

10. Estimez-vous que le gaz naturel soit une solution d'avenir ?
11. Quels sont les risques et les opportunités liés aux carburants alternatifs ?



12. **Quelles solutions vous semblent les mieux adaptés pour le secteur logistique ou le transport de personnes ?**

13. **Quelles mesures devraient être prises afin d'améliorer le développement de ces technologies de substitution ?**

14. **Les biocarburants de première génération devraient-ils garder une part prépondérante à l'avenir ou se voir diminués comme le souhaite la Commission ?**

15. **Les biocarburants de seconde génération doivent-ils être promus et soutenus ?**

#### **4.4. - Le fret**

---

16. **Comment améliorer le transfert modal dans le secteur logistique ?**

17. **Quels investissements seraient nécessaires pour rendre ce transfert attractif ?**

18. **Comment assurer une compétitivité durable pour le secteur au regard des défis énergétiques et environnementaux ?**

#### **4.5. - L'effet rebond**

---

19. **Comment éviter ou atténuer l'impact du nombre de véhicules électriques sur le réseau ?**

20. **Comment atténuer la dépendance du secteur aux sources d'approvisionnement en lithium/batteries et/ou aux terres rares ?**

21. **Comment imagineriez-vous un système de transport durable en cas de forte réduction ou d'interdiction de la commercialisation de véhicules thermiques ?**



## 5. Questionnaire « Intégration du marché »

1. Le modèle actuel de tarification du prix de l'énergie vous semble-t-il cohérent ? Le prix de l'énergie en Wallonie est-il, selon vous, un frein à l'accès à l'énergie ? Quel modèle préconiseriez-vous ?

- Internaliser les coûts. **Appliquer le principe du pollueur-payeur à l'énergie** -> taxe CO<sub>2</sub> à la consommation d'énergie non renouvelable et au contenu énergétique des biens et services importés.
- Une image erronée des coûts réels liés à sa consommation énergétique. Ainsi, si les coûts attribuables aux renouvelables sont mentionnés clairement, les coûts liés aux autres énergies n'apparaissent pas dans la facture. Cette différence de traitement donne au grand public un **message tronqué** : « **le renouvelable est cher** ».

2. Le prix de l'énergie en Wallonie est-il, selon vous, un frein au développement économique ? Pensez-vous que le niveau de taxes et de différentes contributions imputés à l'énergie crée des distorsions de marché ? Si oui, comment y remédier ?

3. En matière de précarité énergétique, les mesures d'aides existantes sont-elles, selon vous, adaptées ? Quelles évolutions devraient être apportées, si cela est nécessaire ?

4. Les politiques existantes en Wallonie en matière d'amélioration de gestion des réseaux (efficacité énergétique, priorité d'accès aux énergies renouvelables et aux installations de cogénération, gestion active de la demande et gestion intelligente des réseaux) sont-elles, selon vous suffisantes ? Pourquoi ?

- Veiller au maintien de la **priorité d'accès au réseau électrique** aux productions renouvelables.

5. Quelles solutions doivent être envisagées pour améliorer la gestion active de la demande et permettre au consommateur qui le souhaite d'être davantage un acteur du marché sans pour autant pénaliser le consommateur passif ?

- Généraliser l'installation de **compteurs communicants** en veillant à l'intérêt du consommateur final.

6. Comment améliorer la flexibilité du réseau, afin d'y accueillir la production d'énergie intermittente, tout en maîtrisant les coûts, à la fois pour les producteurs et pour les utilisateurs de réseau ? Le stockage constitue-t-il pour vous une solution ? sous quelle forme ?

- Pour les **prosumers** : favoriser l'installation de **compteurs doubles flux** et dissuader le tarif capacitaire afin de réconcilier intérêt collectif et privé et rendre le prosumer actif.
- **Favoriser l'autoproduction** par l'installation de systèmes de gestion différée des consommations (déplacement de charges, y compris vers de la production d'eau chaude).
- **Promouvoir l'agrégation de producteurs/consommateurs** à l'échelle locale, par exemple par le biais de formules de virtual net metering.



## 7. Quels avantages voyez-vous dans le déploiement des « réseaux intelligents » et des compteurs communicants ? Quels sont les principaux obstacles liés à ces déploiements ?

- La **risque de délestage** pourrait être mieux géré par l'usage de compteurs communicants en permettant de rendre visibles les actions des consommateurs et de les récompenser.
- Mise en place d'une **tarification différenciée** avec des effets incitatifs pour la consommation dans certaines tranches horaires.
- Les compteurs communicants permettent des formules de **virtual net metering**.
- Obstacles : coût de la mise en œuvre, aspects propriété des données personnelles.

## 8. Quels sont, selon vous, les principaux défis que vont rencontrer les gestionnaires de réseau, dans le contexte de transition énergétique que nous connaissons ? Comment y faire face, tout en tenant compte de l'impact sur la facture énergétique ? Quelles évolutions devraient être apportées au métier de gestionnaire de réseau de distribution d'énergie ? Des méthodes de financement alternatives du réseau doivent-elles être envisagées ?

- Mettre en place un **nouveau cadre de rémunération des GRD** permettant d'intégrer l'efficacité énergétique et les productions renouvelables décentralisées sur leurs réseaux sans impacter leur budget (la réduction des consommations des consommateurs de leur zone de distribution ne devrait pas impacter la rémunération de leurs services).

## 6. Remarques complémentaires

1. Remplacer « Décarbonatation » par « Décarbonisation ».

